

École Saint-Jean

Document d'information aux parents Année scolaire 2023-2024 Secondaire 1

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les compétences et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer
- Les pondérations (pourcentage des compétences et des étapes)

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Il est aussi important de mentionner que les évaluations de secondaire 1 de fin d'année sont des examens de l'école.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Michaël Fiola, direction

Documents d'information aux parents – Année scolaire 2023-2024

Secondaire 1

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite :

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Disponible sur le Portail-parent dans la semaine au plus tard le 13 octobre 2023.

Bulletin 1 :

- Étape : 30 août au 10 novembre 2023.
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent le 15 novembre 2023.
- Rencontre de parents en soirée le 16 novembre 2023 (18 h 30 à 21 h) et en avant-midi du 17 novembre 2023 (9 h à 11 h) par visioconférence.

Bulletin 2 :

- Étape : 13 novembre 2023 au 1 mars 2024.
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent le 13 mars 2024.
- Rencontre de parents le 14 mars 2024 en soirée par visioconférence.

Bulletin 3 :

- Étape : 11 mars au 21 juin 2024.
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent au plus tard le 28 juin 2024.

DISCIPLINE		Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves	
		Étape 1 20 %	Étape 2 20 %	Étape 3 60 %	En cours d'année	En fin d'année
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	Lire (40 %)	X		X	Examens de lecture, lecture de romans.	Évaluation en cours d'étape
	Écrire (40 %)		X	X	Connaissances grammaticales, écriture de textes.	
	Communiquer oralement (20 %)		X	X	Exposé oral seul ou en équipe, évaluation de l'écoute de l'oral et discussion.	
MATHÉMATIQUE	Résoudre une situation problème (30 %)		X	X	Étape 2 : 2 situations problèmes Étape 3 : 2 situations problèmes	Évaluation en cours d'étape
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X	Étape 1 : Chapitres 1 et 2 Étape 2 : Chapitres 3, 10 et 8 Étape 3 : Chapitres 4, 9, 5 et 7	Évaluation en cours d'étape

X : indique qu'un résultat apparaîtra au bulletin

DISCIPLINE		Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves	
		Étape 1 20 %	Étape 2 20 %	Étape 3 60 %	En cours d'année	En fin d'année
ANGLAIS LANGUE SECONDE	Communiquer oralement en anglais (40 %)		X	X	Conversations, présentations orales, participation à des jeux de rôle, jeux de société, discussions, etc.	Évaluation en classe à la fin de l'étape
	Comprendre des textes lus et entendus (30 %)	X		X	Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, participer à des cercles de lecture, etc.	Évaluation en classe à la fin de l'étape
	Écrire des textes (30 %)		X	X	Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.	Évaluation en classe à la fin de l'étape
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Pratique (40 %) Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie		X	X	Laboratoire : manipulations, rapports et examens. Objet technique : conception et construction en atelier Analyse technologique de deux objets techniques.	Évaluation en classe à la fin de l'étape
	Théorie (60 %) Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie	X	X	X	Examens théoriques sur une ou plusieurs thématiques regroupant des concepts prescrits par le programme. Analyse d'objets techniques.	Évaluation en classe à la fin de l'étape
GÉOGRAPHIE (Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)	Lire l'organisation d'un territoire Interpréter un enjeu territorial Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	X	X	X	À la fin de chaque thème ou chapitre, les élèves seront évalués par le biais d'une évaluation des connaissances et des compétences. Les connaissances et compétences acquises seront évaluées par différents moyens (situations d'apprentissage et d'évaluation, exercices, projets, etc.)	Évaluation en classe à la fin de l'étape

X : indique qu'un résultat apparaîtra au bulletin

DISCIPLINE		Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves	
		Étape 1 20 %	Étape 2 20 %	Étape 3 60 %	En cours d'année	En fin d'année
<p>HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)</p>	<p>Interroger les réalités sociales dans une perspective historique.</p> <p>Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique.</p> <p>Construire sa conscience à l'aide de l'histoire.</p>	X	X	X	<p>À la fin de chaque thème ou chapitre, les élèves seront évalués par le biais d'une évaluation des connaissances et des compétences.</p> <p>Les connaissances et compétences acquises seront évaluées par différents moyens (situations d'apprentissage et d'évaluation, exercices, projets, etc.)</p>	Évaluation en classe à la fin de l'étape
<p>ARTS PLASTIQUES¹</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)</p>	<p>Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)</p> <p>Apprécier des images (30 %)</p>		X	X	<p>Situations et exercices d'apprentissage et d'évaluations diversifiés.</p> <p>Identifier les notions à travers les œuvres d'art.</p>	Évaluation en cours d'étape
<p>MUSIQUE¹</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)</p>	<p>Créer et interpréter des œuvres musicales (70 %)</p> <p>Apprécier des œuvres musicales (30 %)</p>		X	X	<p>Dans le cadre de différents projets et en lien avec l'acquisition de connaissances musicales, l'élève sera évalué(e) sur des créations, des interprétations et des appréciations d'œuvres.</p>	Évaluation en cours d'étape
<p>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)</p>	<p>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</p> <p>Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques</p> <p>Adopter un mode de vie sain et actif</p>	X	X	X	<p>Étape 1 : Kinball Analyse de sa condition physique et habitudes de vie en gymnase</p> <p>Étape 2 : Badminton en simple Badminton en double Routine d'entraînement en corde à sauter</p> <p>Étape 3 : Programme de course à pied et 4 km Poullball Basketball (manipulation)</p> <p>Dans le cas où un élève serait exempté du cours pour des raisons médicales, celui-ci devra prendre entente avec son enseignant ou son enseignante sur les modalités d'évaluation.</p>	Évaluation en cours d'étape
<p>ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE¹</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)</p>	<p>Réfléchir sur des questions éthiques (50 %)</p> <p>Manifester une compréhension du phénomène religieux (50 %)</p>		X	X	<p>Les apprentissages font l'objet d'évaluations formatives et sommatives par différents moyens : SAE, SEA, exercices en classe, à l'oral, etc.</p>	Évaluation en cours d'étape

¹: Tiré de L'instruction annuelle du ministre : « Les modalités d'application progressive continueront de s'appliquer de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire (...) au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. (...) À l'enseignement secondaire : • matières de la 1re, de la 2e ou de la 3e année du secondaire pour lesquelles le nombre d'heures d'enseignement mentionné dans le Régime pédagogique est de 100 ou moins. »

X : indique qu'un résultat apparaîtra au bulletin